



Vous souhaitez prolonger votre engagement auprès de l'association

Avec le parrainage solidaire du Crédit Mutuel, vous et cette association bénéficiez tous les deux de la somme de 50 euros.

Vous êtes déjà client du Crédit Mutuel* :

50 € offerts¹ pour la souscription d'un contrat suivant : Plan Assurance Vie (avec mise en place ou augmentation d'un versement périodique), Plan Épargne Logement, Livret Crescendo, Plan Prévoyance, assurance automobile, multirisque habitation, téléphonie mobile ou Crédit Mutuel Protection Vol.

Vous n'êtes pas encore client du Crédit Mutuel* :

Bénéficiez des avantages de notre « Offre Bienvenue »²

50 € offerts¹ pour la souscription d'un contrat suivant : Plan Épargne Logement ou mise en place d'un versement périodique sur un Plan Assurance Vie.

Comment recevoir votre avantage ?

1. Rendez-vous dans une Agence du Crédit Mutuel participant à l'opération. Transmettez le bulletin ci-dessous complété à votre Conseiller ou un Conseiller du Crédit Mutuel. Munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, si vous n'êtes pas encore client.
2. Une fois que vous aurez souscrit une offre, la somme de 50 € vous sera versée¹.
3. Le Crédit Mutuel versera un soutien financier d'une valeur de 50 euros³ sur le compte de l'association.

BULLETIN DE PARRAINAGE

À REMETTRE DANS UNE AGENCE DU CRÉDIT MUTUEL PARTICIPANT À L'OPÉRATION

**Votre
parrain**

Association :

Vous

M / MME :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. J'accepte de recevoir des informations du Crédit Mutuel par SMS : oui non

Nous vous rappelons que conformément à la réglementation, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste nationale d'opposition au démarchage téléphonique sur www.bloctel.gouv.fr ou en écrivant à Opposetel, 6 rue Nicolas Siret, 10 000 TROYES. Cette inscription entraînera l'interdiction pour tout professionnel et tout intermédiaire agissant pour son compte de vous démarcher téléphoniquement, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes.

Mél : J'accepte de recevoir des informations du Crédit Mutuel par e-mail : oui non

* Dispositif mis en place uniquement pour les clients ou prospects sur le territoire géographique du Crédit Mutuel Océan.

1 Offre non cumulable et réservée à une utilisation par personne. Les 50 euros seront versés au filleul (personne physique majeure et capable), pour un nouveau client pour la souscription d'un contrat d'un Plan Épargne Logement ou la mise en place d'un versement périodique sur un Plan Assurance Vie compris dans « l'Offre Bienvenue » commercialisée par le Crédit Mutuel Océan ou pour tout client, à la souscription d'un produit au choix parmi : la mise en place ou l'augmentation d'un versement périodique sur un Plan Assurance Vie, Plan Épargne Logement, Livret Crescendo, Plan Prévoyance, assurance automobile, multirisque habitation, téléphonie mobile ou Crédit Mutuel Protection Vol.

2 Offres soumises à conditions, réservées aux personnes physiques majeures et capables, selon les conditions générales disponibles dans les Agences du Crédit Mutuel participant à l'opération et sur www.cmocean.fr. L'entrée en relation est soumise à l'accord préalable de l'Agence du Crédit Mutuel.

3 Lorsqu'un nouveau client ou un client fait valoir son parrainage, l'association recevra un soutien financier d'un montant de 50 € sur un compte ouvert dans une Agence du Crédit Mutuel Océan. Offre soumise à conditions, valable sous réserve d'acceptation par l'Agence du Crédit Mutuel participant à l'opération.

La communication d'informations personnelles est facultative ; elle peut être cependant nécessaire pour la prise en compte de votre demande. Elles feront l'objet d'un traitement informatisé par nous-mêmes ou par nos prestataires techniques. Ces informations seront utilisées par notre Groupe et par nos prestataires à des finalités de gestion, de sécurisation et pour satisfaire à nos obligations légales et réglementaires. Elles pourront aussi être utilisées par notre Groupe et par nos partenaires pour des actions commerciales. Vous disposez sur les informations collectées d'un droit d'accès, de rectification ainsi que d'opposition, notamment concernant leur utilisation à des fins de prospection commerciale. Pour exercer l'un de ces droits, vous pouvez écrire au Crédit Mutuel Océan - 34 rue Léandre Merlet - 85000 La Roche-sur-Yon.

Crédit Mutuel Protection Vol est un service opéré par EPS - SAS au capital de 1.000.000 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Adresse de correspondance : 36 rue de Messines - CS 70002- 59891 LILLE CEDEX 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513 - NIF Collectivité St Martin 179886 - L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 02/12/2013 sous le numéro AUT-067-2112-12-01-20130359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom proposé par le Crédit Mutuel. Offre disponible dans les caisses de Crédit Mutuel proposant ce service. Euro-Information Telecom, SAS au capital de 175 715 euros - RCS Paris n° 421 713 892 - 12 rue Gaillon, 75107 Paris Cedex 02.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan - Société Anonyme Coopérative de Crédit à Capital Variable - RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015 - Intermédiaire en opérations d'assurance n°ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr - 34 rue Léandre Merlet - BP 17 - 85001 La Roche-sur-Yon Cedex - Tél. 02 51 47 53 00. Crédits Photos : CMO. 02/2017.

www.helloasso.com/cmocean

Crédit Mutuel